Demande d'aide à la mobilité sortante SMARTS-UP 2023-2024

Le formulaire suivant est à renvoyer avec les pièces demandées à l'adresse : smarts-up.mobility@u-paris.fr

Financement :

- Pour un stage à l'étranger de 1 à 6 mois
- 1 000 € par mois
- Compensation de transport (de Paris à la ville où le stage se déroule)
  - Pour un stage en Europe : prise en charge jusqu'à 200 €
  - Pour un stage hors Europe : prise en charge jusqu'à 1 000 €

Critères d'éligibilité :

- Être inscrit·e à Université Paris Cité pour l'année universitaire 2023-2024 en master (M1 ou M2) dans l'une des Graduate Schools de l'université
- Effectuer un stage à l'étranger se terminant au plus tard le 31/08/2023

Documents à fournir :

- Résumé présentant le projet de mobilité (une demi-page)
- Lettre de recommandation du/de la responsable de master
- Lettre d'invitation de la structure d'accueil
- Copie de la carte étudiante

❖ Informations personnelles

- Nom : ……
- Prénom(s) : ……
- Adresse mail : ……
- Nationalité(s) : ……
- Genre
  ☐Homme
  ☐Femme
  ☐Non-binaire
  ☐Préfère ne pas répondre

❖ Candidature

- À quelle Graduate School êtes-vous rattaché·e ? ……
- Dans quel programme de master êtes-vous inscrit·e ?

  ……
- Niveau : ☐M1 ☐M2
- Projet :

  Structure d'accueil : ……

  Ville : …… Pays : ……

  Dates prévues de mobilité : du …… au ……

  Coût estimé du transports (aller/retour) : ……

  Un logement est-il prévu par l'établissement d'accueil ? ☐oui ☐non

  Autre source ou demande de financement : ……